

formation présentielle – intra uniquement

Enjeux

Les écrits des professionnels en protection de l'enfance ont un double enjeu : rendre compte de l'action et permettre des prises de décision éclairée, une rédaction clinique et éthique : centrer attentivement sur l'enfant, contextualiser les diagnostics, exposer les faits significatifs, rechercher de l'objectivation. À l'heure où l'inquiétude sur l'avenir des dispositifs s'exprime, une formation pour échanger sur les écrits, reflets des pratiques et des organisations.

Public visé

Tout professionnel ayant une mission de protection de l'enfance et souhaitant améliorer la qualité de ses écrits

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Objectifs

- Connaître le contexte législatif et réglementaire relatif à la protection de l'enfance en matière de recueil et de transmissions d'informations
- Connaître les différents types d'écrits en protection de l'enfance, leurs objectifs et le contenu attendu
- Comprendre les enjeux des écrits en fonction du destinataire (juge, partenaire, représentant légal, enfant, financeurs)
- Acquérir une méthodologie des écrits professionnels spécifiques en protection de l'enfance (informations préoccupantes, formulation du risque et du danger)

Moyens et méthode

Pour une plus grande cohérence et efficacité de la formation, nous souhaitons que :

- les groupes n'excèdent pas 12 participants,
- les participants aient pu prendre connaissance du programme avant la formation,
- les locaux réservés au déroulement de la formation soient à l'abri du bruit et qu'ils disposent du matériel nécessaire à la formation (paper-board, tables...).

La pédagogie active sera privilégiée. Méthode participative et concrète avec alternance d'apports théoriques et de propositions de réflexion, travaux en sous-groupes, temps de restitution, production d'écrits dans le temps même de la formation.

Durée

2 jours + 2 jours
(2 x 12 heures)

Horaires

9h30 – 16h30

Prix en intra

1.000 €/jour

+ frais de déplacement et d'hébergement selon destination

Lieu

Sur site

Suivi et évaluation

Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation

Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

Intervenant

Dominique Sfez
Consultante formatrice en communication
Spécialiste des écrits professionnels dans les ESMS

Programme

Nous proposons une progression pédagogique sous forme de 2 modules de 2 jours.

Premier module : Écriture professionnelle (2 jours)

Pour ce module, il sera proposé aux participants d'apporter des textes dont ils sont (ou ont été) les rédacteurs et d'en travailler la réécriture de tout ou partie.

La typologie des écrits professionnels en protection de l'enfance

Le groupe sera amené à construire sa propre typologie des écrits en fonction des types d'écrits et des diverses appellations. Il pourra identifier les caractéristiques des écrits courts ou complexes.

Les genres majeurs

Rapport, information préoccupante, projet personnalisé, projet de l'enfant... Chaque genre d'écrit fera l'objet d'un travail plus précis sur la finalité, les objectifs, les critères de qualité et les exigences des destinataires multiples :

- L'enfant (et/ou le représentant légal) qui a besoin de comprendre ce qui lui est dit et ce qui est dit de lui.
- Le décideur, commanditaire de l'écrit qui doit fonder sa décision.
- La hiérarchie à laquelle le rédacteur rend compte de son activité, de ses résultats, mesurables ou repérables.
- L'auteur qui s'expose et donne à voir de son implication et de son niveau de compétence.

Les étapes d'élaboration d'un écrit

Du plan de travail au plan d'exposition : différentes méthodologies créatives ou logiques, permettront à chacun d'explorer la recherche et l'organisation des idées, la structure d'un texte.

Écrire pour être lu et compris

Une séance d'analyse des écrits sera réalisée à partir des textes amenés par les participants. Le groupe construira une grille d'analyse puis chacun pourra identifier les pistes de progrès quant à la qualité d'un écrit : élaboration de l'argumentation, critères de lisibilité pour concilier le lu et le vu (l'aspect discursif et documentaire d'un texte).

Deuxième module : Écrits professionnels (2 jours)

Pour ce module, il sera proposé aux participants d'apporter des textes dont ils sont (ou ont été) les rédacteurs et d'en travailler la réécriture de tout ou partie.

La dimension éthique et réglementaire

Temps de lecture et d'échange sur une sélection de textes en vigueur depuis les lois de 2002, 2007 et 2016.

Un travail s'engagera sur la dimension éthique, le secret professionnel et les échanges d'informations à caractère secret, en lien avec le droit des usagers.

Écrire sur autrui

Une proposition d'écriture est consacrée à la rédaction d'un texte portant sur « autrui ». La lecture puis les échanges permettent d'aborder le positionnement du rédacteur, la subjectivité et la déontologie en lien avec le cadre légal, les objectifs et le destinataire.

Écrire au service de son travail

Informé, expliquer, convaincre. Mettre en œuvre les différentes techniques rédactionnelles présentées pour retravailler ses écrits en vue de leur lecture par un destinataire précis. Les participants pourront identifier individuellement des méthodes personnelles de progrès, à partir des critères repérés tout au long de la formation. L'émergence de pistes collectives d'élaboration des futurs écrits sera favorisée pouvant aboutir à la proposition de grilles d'écriture en fonction de la nature des écrits et des destinataires.